



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 15 décembre 2014

Communiqué de presse

FETES DE FIN D'ANNEE : DES DISPOSITIFS DE PREVENTION ET DE SECURISATION RENFORCES



A l'occasion des fêtes de fin d'année, Jean-François Cordet, préfet du Nord, mobilise l'ensemble des moyens préventifs et dissuasifs afin qu'elles se déroulent dans des conditions optimales de sécurité pour tous les nordistes.

Un dispositif de sécurité renforcé pendant la période des fêtes

Le préfet réaffirme toute sa détermination à lutter contre les vols commis à l'encontre des commerçants et des particuliers. Les forces de police et de gendarmerie sont ainsi engagées dans la sécurisation des zones commerciales et des centres-villes, en contact étroit avec les professionnels et les polices municipales. Le plan anti hold-up est activé depuis fin octobre. Des actions de sensibilisation ont été organisées en direction des commerçants et des organisations professionnelles. L'opération tranquillité vacances, désormais accessible tout au long de l'année, prend une importance particulière en cette période de fin d'année : elle permet de signaler son absence au commissariat ou à la brigade de gendarmerie la plus proche, qui organise ensuite des patrouilles de surveillance. La période des fêtes étant par ailleurs propice au développement du phénomène des « vols par ruse », les forces de l'ordre sont également mobilisées pour lutter contre ce risque auquel sont plus particulièrement confrontées les personnes âgées.

Des mesures de police administrative prises à l'occasion de Noël et du nouvel an

Le préfet a arrêté une série de mesures qui restreignent la vente des feux d'artifice, la vente à emporter et la consommation sur la voie publique d'alcool, et la distribution, le transport, la vente et l'achat de carburants à emporter. Ces dispositions ont pour objectif de prévenir les troubles à l'ordre public et débordements traditionnellement constatés à l'occasion des fêtes souvent liés à une consommation excessive d'alcool ou à un usage mal intentionné des artifices de divertissement ou de carburant. Il a demandé au directeur départemental de la sécurité publique, au commandant du groupement de gendarmerie et au directeur des CRS, une mobilisation optimale de l'ensemble des forces de sécurité pour prévenir d'éventuelles violences. Il a invité les maires, les sociétés de transport, les bailleurs à prendre un certain nombre d'actions préventives relevant de leur champ de compétence.

Consommation : les conseils et des contrôles pour des fêtes réussies

Le préfet a demandé à ses services d'être tout particulièrement vigilants sur la qualité et la sécurité des produits et les prestations fournies aux consommateurs. Les services de la direction départementale de la protection des populations renforceront leurs contrôles notamment dans le domaine de la restauration et de la distribution de produits industriels. La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) propose des informations pratiques pour offrir des cadeaux, recevoir, sortir ou partir en voyage lors des fêtes de fin d'année. Ce guide est disponible sur le site des services de l'Etat dans le Nord www.nord.gouv.fr.

Vigilance sur les routes

Policiers et gendarmes assurent pendant les fêtes une présence visible sur les réseaux routiers du département, et intensifient leurs contrôles en matière de vitesse et d'alcoolémie ou de prise de produits stupéfiants. Le préfet rappelle à cet égard à tous les conducteurs l'incompatibilité entre alcool et conduite. Il appelle à la désignation de « Sam, le conducteur qui ne boit pas » et à une vigilance redoublée en cette période d'importants flux de circulation et de risques liés à la météorologie. La route se partage, et chacun se doit d'être responsable, envers lui et envers les autres.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr